



## AIPR OPÉRATEUR AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

### OBJECTIFS

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DTDICT et le Guide Technique.
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.
- Maîtriser les règles d'intervention en cas d'accident
- Identifier le rôle du Maître d'ouvrage
- Connaître les documents selon les situations
- Signaler les problématiques rencontrées
- Estimer les risques encourus
- Connaître le marquage piquetage.

### CONTENU

- Rôle du Maître d'ouvrage
- Autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Principes et points importants de la réforme
- Principes de l'évolution réglementaire
- Textes réglementaires et calendrier de la réforme
- Autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public
- Guichet unique : utilisation en direct
- Terminologie utilisée à travers la réforme
- Prévention des dommages : la certification des prestataires de détection et de géo-référencement des réseaux, la formation et l'habilitation du personnel
- Particularité des travaux à proximité de réseaux électriques
- Ce qu'il faut savoir de la DT-D/CT
- ATU (Avis de Travaux Urgents)
- Constat contradictoire
- Guide technique de la réforme
- Marquage-piquetage
- Opérations de localisation
- Investigations complémentaires

**PRÉ-REQUIS**

Tout public Maîtrise des savoirs de base en français et mathématiques (lecture, écriture, calcul...)

**DURÉE INDICATIVE**

7h sur 1 journée

**DÉLAI D'ACCÈS**

- Formation théorique en centre
- Formation en salle avec vidéo commentés.
- Exercices d'entraînement face à des situations opérationnelles.
- Questionnaires de validation des acquis avec commentaires.
- Remise d'un livret récapitulatif AIPR en début de formation (support physique)
- Préparation au passage de l'examen AIPR par QCM supervisé.

**TARIF**

Forfait à 350 € TTC

**FINANCEMENT**

Financement individuel

Plan de développement des compétences

**ACCESSIBILITÉ**

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

**A NOTER**

Plus de détails sur nos indicateurs de performance Formation Continue / Apprentissage en page d'accueil [gretani.com](http://gretani.com)



Signataire de la charte éthique du Cluster Eco-Bâtiment. Le GRETA NORD-ISERE s'engage à respecter les trois piliers du développement durable dans l'exercice de son activité.

**PUBLIC**

Tout public

Demandeur d'emploi

Salarié

Artisan

**MODALITÉ D'ADMISSION**

Après entretien

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

Présentiel en groupe : alternance d'apports

techniques et de travaux pratiques

### NIVEAU DE SORTIE

Sans équivalence de niveau

### SERVICE VALIDEUR

Le Greta remet une attestation de formation

### VALIDATION

Attestation de fin de formation

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM et/ou QCU

### NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2025

### TAUX DE SATISFACTION

*Cette formation n'ayant pas été dispensée en 2025, aucun indicateur de performance n'est disponible à ce jour.*

*Les données seront publiées dès la prochaine session réalisée.*

### INFORMATIONS

Plus de détails sur nos indicateurs de performance Formation Continue / Apprentissage en page d'accueil [gretani.com](http://gretani.com)



Signataire de la charte éthique du Cluster Eco-Bâtiment. Le GRETA NORD-ISÈRE s'engage à respecter les trois piliers du développement durable dans l'exercice de son activité.

### Contacts

#### POLE BATIMENT - Villefontaine

59, Boulevard de Villefontaine

38090 VILLEFONTAINE

PÔLE BATIMENT Lycée L. de Vinci

Tél : 04.74.96.75.15

Mise à jour le 2 Juin 2026